

**REGLEMENT NUIT DE L'EAU LIBRE**  
**7 – 8 septembre 2024**



**La nuit de l'eau libre** est organisée par l'association l'Ois'eau libre, à cette adresse :

Base nautique de Longueil Sainte Marie  
Chaussée du Marais  
60126 Longueil Sainte Marie

Les épreuves sont ouvertes à tous. En s'inscrivant, chaque participant s'engage à connaître et respecter le règlement de l'épreuve. Il valide les renseignements fournis et il s'engage également à disposer d'une assurance responsabilité civile.

## I. Informations Générales

Date : Dimanche 8 septembre 2024 de Minuit à Midi

Horaires : ouverture de la base à 12h30 le samedi pour la Fête de l'eau libre - **le soleil se couchant vers 20h00, il est recommandé d'arriver peu avant 19h afin de bénéficier de la lumière du jour pour l'installation des tentes**

Épreuve : 12 heures de nage en eau libre

Formalités : certificat de non contre-indication à la pratique en compétition de la *natation en eau libre* de moins d'un an ou d'une licence FFN ou FFTRI ou FFESSM

Droits d'engagements :

Epreuves	Avant le 31/07/2024 avant minuit	Après le 31/07/2024 avant minuit
Solo	65,00 €	75,00 €
Relais à 2	100,00 €	120,00 €
Relais à 4	150,00 €	180,00 €

Catégories : Solo Femme maillot de bain – Solo Homme maillot de bain – Solo Femme combinaison – Solo Homme combinaison – Relais à 2 (H ou F ou mixte) – Relais à 4 (H ou F ou mixte)

Podium : Le vainqueur sera celui qui parcourt la plus grande distance entre minuit et midi. Les 3 premiers scratchs de chaque catégorie seront récompensés pour chaque course selon les catégories suivantes : Solo Femme maillot – Solo Homme maillot – Solo Femme combinaison - Solo Homme combinaison – Équipe à 2 en relais maillot – Équipe à 2 combinaison - Équipe à 4 en relais maillot – Équipe à 4 combinaison.

Age minimum : 16 ans révolus ; pour les mineurs, un responsable légal (parent ou tuteur) signera la liste d'émargement, ce qui vaudra autorisation parentale pour participer à cette épreuve.

Clôture des inscriptions : le samedi 7 septembre 2024 à 12h - **IMPORTANT : aucune inscription ne sera acceptée sur place.**

Inscription : L'inscription est réalisée via le site [www.prolivesport.fr](http://www.prolivesport.fr) et sera validée à la réception électronique du droit d'engagement payé et du certificat ou de la licence susmentionnés dans la partie « Formalités ».

L'OIS'EAU LIBRE

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901  
Siège social : Base Nautique de Longueil Sainte Marie  
Chaussée du Marais - 60126 Longueil Sainte Marie  
Répertoire National des Associations (RNA) : W604003620



Nombre de participants maximum : Le nombre maximum de concurrents est fixé à 15 nageurs solos (pour des raisons de places d'emplacement des ravitaillements solo) et 35 équipes en relais.

Température minimale : aucune, les participants seront avertis de la température de l'eau avant le départ de l'épreuve.

**Matériel obligatoire pour chaque nageur : 1 bouée de nage et un dispositif lumineux inséré dans la bouée.**

- Pour le dispositif lumineux, prévoir 8 heures d'autonomie entre minuit et le lever du jour.
- Des exemples de modèles de bouée et de dispositifs lumineux seront mis en ligne sur la plateforme d'inscription.
- Pour les équipes, ce matériel peut être échangé entre nageurs à chaque relais.
- **Attention : un nageur non complètement équipé au départ ou durant la course peut encourir une disqualification par l'organisation de la course.**

Matériels autorisés : les lunettes, pince-nez, bouchons d'oreille, bonnets et combinaisons néoprènes.  
**IMPORTANT : Les palmes et les tubas sont interdits pour la Nuit de l'eau libre.**

**ATTENTION : En l'absence de ces documents, il ne sera pas remis de dossard et vous ne pourrez pas prendre le départ et prétendre au remboursement des frais d'inscription.**

## II. Programme de la nuit du 7 au 8 septembre 2024

Samedi 7 septembre - 19h	Émargement des nageurs solos et relais, présentation de la bouée de nage et du dispositif lumineux aux organisateurs Installation possible du matériel, voir la section « Installation sur place et hébergement » peu avant 19h (mais pas avant 18h)
Samedi 7 septembre - 22h	Récupération des puces de chronométrage (1 puce par nageur ou relayeur) à mettre au poignet
Samedi 7 septembre - 23h45	Briefing de course
Dimanche 8 septembre - Minuit	Départ sur la plage
Dimanche 8 septembre - Midi	Fin de l'épreuve
Dimanche 8 septembre - 13h	Podium par catégorie

## III. Parcours

Le départ est groupé. Il sera lancé de la berge par un coup de sifflet ou de corne de brume. Le parcours consiste en des tours de l'île centrale du plan d'eau, soit environ 600 m de natation à chaque tour. A chaque tour les nageurs devront passer sous l'arche de chronométrage afin que le nombre de tours soit comptabilisé. Le parcours est matérialisé par 3 bouées/repères lumineux clignotants et par l'arche de chronométrage en fin de chaque tour.

L'OIS'EAU LIBRE

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : Base Nautique de Longueil Sainte Marie

Chaussée du Marais - 60126 Longueil Sainte Marie

Répertoire National des Associations (RNA) : W604003620



L'organisation de la course fournira à chaque concurrent individuel et ainsi qu'à chaque équipe :

- Une puce électronique de suivi qui devra être portée dans l'eau par le nageur ou le relayeur,

Pour les relais, le passage de relais se fera dans une zone définie par l'organisateur et sera indiquée le jour de l'épreuve lors du briefing de course.

La fin de la course sera sifflée à midi.

#### **IV. Installation sur place et hébergement**

L'organisation met à disposition un barnum chauffé pour les participants. Chaque participant peut aussi prévoir son propre hébergement (tente, barnum, camping-car, etc) qu'il mettra en place sur les emplacements indiqués par l'organisation.

Une buvette sera ouverte durant toute l'épreuve (boissons froides, boissons chaudes, snacks).

Pour les nageurs en solo, une caisse à votre numéro de dossard vous sera mise à disposition pour y déposer vos ravitaillements pour toute l'épreuve. Les boissons chaudes sont offertes pour les nageurs en solo et en relais.

#### **V. Sécurité**

La sécurité de la course sera assurée par le dispositif suivant :

- Surveillance des nageurs sur le plan d'eau par des bénévoles, sur un bateau à moteur et sur des canoës répartis le long du parcours ;
- Présence d'une équipe de secours composée de 2 sauveteurs.

En cas de problème, chaque bénévole sera capable de contacter l'équipe de secours.

L'OIS'EAU LIBRE

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : Base Nautique de Longueil Sainte Marie

Chaussée du Marais - 60126 Longueil Sainte Marie

Répertoire National des Associations (RNA) : W604003620

Un briefing aura lieu avant le départ de la course, les concurrents devront respecter les consignes qui seront données.

L'organisation se réserve le droit d'interrompre la course d'un concurrent pour des raisons de sécurité ou des raisons médicales.

## **VI. Annulation**

En cas d'interruption définitive ou d'annulation de l'épreuve par l'organisateur (intempérie, raison sanitaire, cas de force majeur, etc.), l'intégralité des droits d'inscription restent acquis à l'organisateur.

En cas de demande d'annulation du nageur, un remboursement sera effectué si le concurrent présente un certificat médical, au moins 8 jours avant le départ. Dans les autres cas seul le report de l'inscription du nageur à l'épreuve de l'année suivante sera proposé par l'organisateur auprès du nageur (si le report à l'année suivante ne convient pas ou plus au nageur aucun remboursement ne sera effectué).

## **VII. Droits d'image**

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, Il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant nom, prénom et adresse.

Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayant droits tels que, partenaires, médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation des épreuves, sur tout support y compris pour les projections éventuelles, lors de cette journée.

## **VIII. Respect et sportivité**

Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles et les spectateurs avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la course). Chacun doit faire preuve de sportivité. Un concurrent pourra être disqualifié en cas de comportement jugé non-sportif par l'organisation de la course.

## **IX. Respect de l'environnement**

La base nautique est un espace naturel, veuillez le laisser propre et sans déchets quand vous repartez.

L'OIS'EAU LIBRE

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : Base Nautique de Longueil Sainte Marie

Chaussée du Marais - 60126 Longueil Sainte Marie

Répertoire National des Associations (RNA) : W604003620